



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

zones rurales

Question au Gouvernement n° 2687

Texte de la question

AMBITIONS POUR LA RURALITÉ

M. le président. La parole est à M. Alain Calmette.

M. Alain Calmette. Madame la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité, ma question porte sur le thème de la ruralité, sur ces territoires en prise à un sentiment d'abandon, voire de relégation.

Ces territoires sont aujourd'hui la cible de l'extrême droite qui exacerbe les peurs et le repli sur soi, allant jusqu'à préconiser la sortie de l'Europe et donc de la politique agricole commune, ce qui serait une catastrophe pour nos agriculteurs.

Mais l'UMP n'est pas en reste pour s'ériger en défenseur de la ruralité, elle qui a pourtant meurtri durablement ces territoires à coups de RGPP aveugle, de carte judiciaire, de suppression de services publics, de fermeture d'écoles ou de classes. (*Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Dominique Dord. Vous faites quoi pour la DGF ? C'est une honte !

M. Alain Calmette. Dans un contexte de forte métropolisation, les espaces à faible densité se sont profondément transformés, depuis les campagnes péri-urbaines en forte expansion démographique jusqu'aux campagnes enclavées et vieillissantes à l'écart de tout effet d'entraînement des métropoles.

M. Sylvain Berrios. Vous avez abandonné les campagnes !

M. Alain Calmette. Les territoires ruraux ont plus que jamais besoin de politiques spécifiques, au même titre que les quartiers prioritaires. Mais on doit aussi sortir d'une logique d'opposition entre les territoires, pour au contraire développer les complémentarités, facilitées par l'homogénéisation des modes de vie et de consommation, ainsi que des attentes en matière de mobilité, de connectivité, de services et d'égalité des chances.

Face à une conception étiquée et nostalgique d'une ruralité pour laquelle certains ne proposent qu'un *statu quo* impossible à tenir, le comité interministériel sur les ruralités qui s'est tenu vendredi dernier dans l'Aisne, au-delà des constats théoriques, a décidé de mesures concrètes touchant à l'amélioration de la vie quotidienne des ruraux.

M. Yves Nicolin. Tu parles !

M. Alain Calmette. Pouvez-vous, madame la ministre, nous en dire plus sur l'esprit et le contenu de ces

mesures, trop souvent minorées par les médias parisiens, et pourtant essentielles à la cohésion territoriale de notre pays ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. Yves Nicolin. Baratin !

M. le président. La parole est à Mme la ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité.

Mme Sylvia Pinel, ministre du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité. Monsieur le député, vous avez raison de souligner l'importance des territoires ruraux dans notre pays, leur diversité, et les attentes légitimes de leurs habitants. C'est la raison pour laquelle, à l'occasion du comité interministériel pour les ruralités de vendredi dernier, nous avons présenté un plan d'action comprenant une cinquantaine de mesures concrètes, ambitieuses et renouvelées, pour adapter les politiques publiques à ces attentes légitimes.

Vous connaissez bien ces problématiques, ainsi que les attentes de ces populations qui se sont largement exprimées lors des Assises des ruralités. Nous voulons, comme vous, lutter contre les inégalités, réduire la fracture territoriale et combattre ce sentiment d'abandon ou de relégation. C'est la raison pour laquelle ce plan se caractérise par son approche globale, transversale, en vue de garantir l'égal accès de nos concitoyens aux services, en matière de santé par exemple, avec le déploiement des maisons de santé ou des maisons de service public. Nous avons également agi pour renforcer les coopérations entre territoires urbains, péri-urbains et ruraux. Vous avez d'ailleurs proposé un certain nombre d'expérimentations qui ont été reprises pour rechercher les complémentarités plutôt que les oppositions.

Enfin, nous renforçons la capacité de ces territoires à soutenir des projets de développement ambitieux : je pense en particulier à la question du numérique et de la téléphonie mobile qui, comme vous le savez, constitue aujourd'hui une priorité. Vous le voyez, le Gouvernement est complètement mobilisé pour tous les territoires, qu'il s'agisse de la politique de la ville ou des ruralités. Nous témoignons de la reconnaissance et de la considération à tous les espaces de notre pays, à tous nos concitoyens. C'est cela, la cohésion républicaine ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Calmette](#)

Circonscription : Cantal (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2687

Rubrique : Aménagement du territoire

Ministère interrogé : Logement, égalité des territoires et ruralité

Ministère attributaire : Logement, égalité des territoires et ruralité

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [18 mars 2015](#)